



















Communiqué du Collectif RASED 13

Comme le soulignent de nombreuses études et le dernier rapport PISA, les inégalités scolaires sont, en France particulièrement, de plus en plus corrélées aux inégalités sociales. La diminution d'un tiers des personnels RASED dont près de la moitié des rééducateurs, ne peut être étrangère à cette dégradation du système éducatif français.

Seuls 5 à 10% d'une génération d'élèves en difficulté sont pris en charge par le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté composé d'un-e psychologue, d'un-e maîtresse) de classe d'adaptation, d'un-e rééducateur-trice) alors que 20% des élèves sont en grande difficulté à l'entrée au collège en français et 29% en culture scientifique (État de l'école 2014).

Le collectif RASED 13 affirme que non seulement ces personnels n'étaient pas en nombre suffisant avant 2008 mais qu'en plus ils ont dû affronter la volonté manifeste de les voir disparaître au profit de dispositifs ayant pour seule ambition de traiter la difficulté « passagère ».

Alors, que propose-t-on à ces dizaines de milliers d'élèves aux difficultés persistantes et souvent multifactorielles qui ne tirent pas profit, ou trop peu, de l'aide apportée en classe et qui, pour autant, ne relèvent pas de soins médicaux extérieurs à l'école ?

Afin que l'Éducation Nationale assume son rôle dans la réduction des inégalités et assure la réussite de tous les jeunes en tous points du territoire, le collectif RASED 13 :

- insiste sur la nécessité de départs en formation à la hauteur des besoins (une antenne pour 800 à 1000 élèves), condition sine qua non pour donner aux personnels RASED les moyens de répondre efficacement aux besoins des élèves.
- rappelle les besoins en personnels titulaires du CAPASH ou du DEPS (diplômes permettant d'exercer les fonctions de personnel RASED)
- demande une formation de 400 h pour les personnels spécialisés
- dénonce la situation départementale de refus de création de postes tant que les postes vacants ne seront pas comblés, situation créée de toute pièce par l'absence de formation qui laisse les personnels démunis face aux difficultés, les conduisant ainsi à quitter ces postes et détourne les candidatures potentielles.
- rappelle que la question des moyens en postes est la priorité au regard de la reconstruction de RASED complets.
- alerte sur le contenu de la nouvelle circulaire avec la question des « pôles ressources de circonscription » qui interrogent quant à la diminution des missions des RASED.
- insiste sur le maintien des personnels des RASED comme membre de l'Éducation Nationale

Contact: collectifrased13@outlook.fr